

**POLE OPERATIONNEL
DIRECTION OPERATIONNELLE
EAU ET ASSAINISSEMENT**

MARCHE 02315 U

AVENANT N° 5 DE TRANSFERT

Entre les soussignés

Monsieur Vincent FELTESSE président de Communauté urbaine de Bordeaux, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° du conseil de communauté du 2008 et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle 33076 bordeaux cedex.

et

Monsieur Yannick VERNHES, agissant en qualité de directeur au nom de VATECH WABAG France ayant son siège 1 place Montgolfier Immeuble Aquarène 94417 SAINT MAURICE Cedex, inscrite au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 445 276 17300017.

d'une part

et

Monsieur Benoît HEITZ, agissant en qualité de directeur au nom de SAS FORCLUM Aquitaine Limousin. ayant son siège Zone industrielle 40600 BISCAROSSE, inscrite au registre du commerce de Mont de Marsan sous le numéro 401 070 891.

d'autre part

Il a tout d'abord été rappelé que :

Le marché n° 02315 U a été attribué au groupement VA TECH WABAG France S.A.S. / AQUITAINE DE CONSTRUCTION / ELECTROFRANCE AQUITAINE / LABBE-TRIAUD et ARSENE HENRY par marché notifié le 9 août 2002 pour un montant de 12 680 231 € HT (soit 15 165 556,28 € TTC)

Deux avenants n° 1 et n° 2, autorisés par délibérations n° 2004/0182 du 5 avril 2004 et n° 2004/0611 du 24 septembre 2004, ont porté le montant du marché 02315U de 12 680 231 € HT à 13 036 541,25 € HT.

Un avenant n° 3, entérinant un changement de titulaire au sein du groupement ainsi qu'une substitution d'indice dans la formule de révision des prix, a été adopté par délibération n° 2005/0244 du 22 avril 2005.

Un avenant n° 4 autorisé par délibération n° 2005/0647 du 23 septembre 2005 a porté le montant du marché n° 02315U de 13 036 541,25 € HT à 13 233 346,25 € HT.

La société FORCLUM est l'associé unique de l'entreprise ELECTRO France AQUITAINE objet du présent avenant de transfert et titulaire du lot électricité du marché n° 02315 U de construction de la station d'épuration de Cantinolle à EYSINES.

Dans un souci de rationalisation ELECTRO France AQUITAINE fusionne avec FORCLUM Aquitaine Limousin., pour devenir SAS FORCLUM Aquitaine Limousin.

Le personnel déjà affecté aux missions et engagements du marché du marché n° 02315 U ne change pas.

Le co-contractant, mandataire du groupement conjoint titulaire du marché n° 02315 U, la société VA TECH WABAG France S.A.S., a été informé de ce changement et n'a émis aucune réserve.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine de Bordeaux envisage de passer un avenant de transfert du marché de la société ELECTRO France AQUITAINE à la société SAS FORCLUM Aquitaine Limousin qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution du marché, sur l'économie duquel l'opération de transfert n'a pas d'incidence.

Les documents et renseignements nécessaires à la rédaction de l'avenant de transfert étant fournis par la société SAS FORCLUM Aquitaine Limousin.

- Procès verbaux des décisions de l'Associé Unique des 29 décembre 2006 (Biscarrosse, Pessac)
- Certificat d'inscription au tribunal de commerce de Mont de Marsan
- Certificat d'assurance en Responsabilité Civile
- RIB

Il a ensuite été dit et convenu ce qui suit :

Article 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert des droits et obligations de la société ELECTRO France AQUITAINE sur le marché 02315 U au profit de la société SAS FORCLUM Aquitaine Limousin.

Article 2 : PRESTATION CONSIDEREE

La société SAS FORCLUM Aquitaine Limousin intervient donc en qualité :

- Entreprise Electrique

Article 3 : AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Article 4 : DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes modifications sont à prendre en compte à compter du 01 janvier 2007

Pour la Communauté urbaine
de Bordeaux

pour le mandataire du groupement
VA TECH WABAG France S.A.S.

Yannick VERNHES

pour la société SAS FORCLUM
Aquitaine Limousin.

Benoît HEITZ